

# Titre de Formateur d'enseignants et de cadres supérieurs pédagogiques

Un Titre professionnel  
de niveau 1 (bac + 5)  
Enregistré au Répertoire national  
des certifications professionnelles  
Journal officiel du 21-02-2008

<http://titredeformateur.formiris.org/>



## Pour s'informer davantage

Contactez le Secréariat de la commission  
de certification du Titre,

Par téléphone :  
01 53 68 60 58

Par Email :  
mawettstein@formiris.org

Par courrier :

Secréariat de la commission  
de certification du Titre de Formateur,  
Formiris Services nationaux,  
35 rue Vaugelas  
75739 Paris cedex 15

**formiris**

Mission Personnes Ressources et Formateurs  
Formiris Services nationaux  
35 rue Vaugelas  
75739 Paris cedex 15

SECRETARIAT  
GÉNÉRAL  
CATHOLIQUE

**formiris**

<http://www.formiris.org>

## Les 4 défis du Titre de Formateur :

- ▶ **Définir les compétences attendues d'un formateur** dans la diversité de ses postures et modes d'interventions.
- ▶ **Permettre à des professionnels de la formation** d'accéder à une certification de niveau I par la VAE ou par la formation.
- ▶ **Contribuer à l'effort de formation des enseignants et des cadres** au nom du service public d'éducation.
- ▶ **Constituer un corps de professionnels** soucieux de s'inscrire dans le projet éducatif de l'enseignement privé sous contrat.

Le Titre de Formateur a été créé en 2006 par le Secrétariat général de l'Enseignement catholique (SGEC) et est piloté par FORMIRIS. Il est mis en œuvre par les 5 universités catholiques et leurs instituts : Angers (49) - Lille (59) - Lyon (69) - Paris (75) - Toulouse (31).

## Comment accéder au Titre de Formateur d'enseignants et de cadres supérieurs pédagogiques ?

### Deux voies sont possibles :

- ▶ **Un dispositif de 20 modules de 3 jours** (sur temps de congés scolaires) et mis en œuvre par chacune des 5 universités catholiques.  
Ce dispositif est accessible à toute personne pouvant justifier d'un titre ou d'un diplôme de niveau II (bac + 3) et d'une expérience de 3 années dans les domaines de la formation, de l'éducation ou de l'accompagnement des personnes. La formation est également accessible, sous certaines conditions, à des candidats ne disposant pas d'un diplôme de niveau II.  
Dans l'accès au Titre par la formation, le Diplôme universitaire de formation des enseignants (**DU**) est une étape facultative. Elle constitue une première reconnaissance à l'égard du métier de formateur.
- ▶ **La validation des acquis de l'expérience (VAE)** réservée à des formateurs expérimentés qui peuvent faire la preuve de 4500 heures d'activités en rapport avec le Titre.  
La VAE consiste à fournir au jury un ensemble d'éléments justifiant que l'expérience et les compétences correspondent bien aux attendus de la certification visée.  
Le candidat remplit un dossier de recevabilité puis, s'il est accepté, un dossier de validation qui sera étudié par un jury qui le reçoit en entretien.

### En savoir plus...

Le Titre de Formateur d'enseignants et de cadres supérieurs pédagogiques est construit autour d'un référentiel d'activités et de compétences qui comprend 6 grandes familles :

- Recherche et construction du sens
- Didactique et pédagogie
- Animation d'équipe
- Environnement de la formation
- Développement institutionnel
- Gestion

Pour connaître les modalités d'inscriptions à la VAE ou au dispositif modulaire, consulter le site <http://www.formiris.org>